

FINANCES DE GUERRE

I

Notions générales

L'homme sage, dit-on, croit peu, discute beaucoup et doute infiniment. Devant une telle perspective, je ne puis m'empêcher de redouter mes lecteurs. Et je les redoute d'autant plus que j'aborde le problème des finances de guerre, un des plus controversés de la science économique, science de l'arbitraire par excellence.

Comme toutes les sciences, l'économique n'a pas que des partisans. Elle a aussi ses objecteurs de conscience. Les uns s'en prennent aux savants, les autres à la science. Ne vaudrait-il pas mieux condamner certaines méthodes, l'inductive principalement? Ainsi, suivant les comportements du cobaye, en même temps sujet et objet des expériences économiques, on établira des lois un peu choquantes pour l'humanité. Que le mammifère s'appelle Robinson Crusôé, Pasteur, Mae West, Babe Ruth ou saint Thomas, il obéira aux prescriptions péremptoires des lois du plus fort et du moindre effort, y compris l'effort intellectuel. Les réflexes de l'*homo oeconomicus*, nous enseigne-t-on, sont ceux d'un rat blanc. Et c'est ainsi que l'économie politique nous permet d'expliquer, parfois même d'excuser les bas instincts de l'humanité.

Et pourtant, si elle excuse bien des turpitudes, si elle abrite bien des sophismes, l'économique, si l'on sait faire bon usage de ses enseignements, n'en demeure pas moins une science généralement bienfaisante pour l'humanité. J'invoque sans plus tarder un de ses enseignements proclamé par le gouvernement canadien à la faveur du présent conflit.

« Nous entendons rendre *financièrement possible*, déclarait M. King en septembre 1939, le maximum d'effort que la population canadienne est capable, *physiquement et moralement*, de faire. »

Un an plus tard, soit le 11 novembre 1940, M. Ilsley, s'exprimait de la même façon: « Les bornes de notre participation à la guerre *ne sont pas d'ordre financier*, mais ainsi qu'on l'a déjà déclaré en cette enceinte (il s'agit de la Cham-

bre des Communes), *d'ordre physique, intellectuel et moral*, c'est-à-dire se trouvent dans la limite matérielle de nos ressources et la capacité intellectuelle et morale des Canadiens à supporter l'effort et le sacrifice.»

Idéologie mise à part, ces deux déclarations contiennent la substance d'une vérité, je dirais d'un dogme économique: *celui d'une possibilité financière pour toute possibilité physique*; « les bornes de notre participation à la guerre, M. Ilsley dixit, ne sont pas d'ordre financier »; ce qui, en d'autres termes, veut dire: tout ce qui, dans un pays, est physiquement possible, devrait l'être financièrement; ou encore: ce qui est économiquement utile et humainement possible doit l'être financièrement; ou encore: devant toute possibilité économique ou physique on ne saurait se retrancher derrière l'impossibilité financière . . .

Un tel dogme, il va sans dire, n'implique pas nécessairement l'absence de tout problème financier. Au contraire, chaque problème ou possibilité économique pose un problème financier. Mais, partant du principe que je viens d'énoncer, on ne saurait se retrancher derrière l'insolubilité du problème financier pour se refuser à mettre à exécution tout programme de travaux physiquement possibles et économiquement utiles. Par exemple, aussi longtemps que, dans un pays, on trouve de la main d'œuvre disponible et des ressources inexploitées, l'État aurait tort de se retrancher derrière une passivité déplorable. A l'origine de toute richesse, ne l'oublions jamais, on retrouve toujours le travail de l'Homme. De tous les capitaux, le capital humain est incontestablement le plus précieux. Et un État incapable, autant du point de vue moral et intellectuel que physique, de favoriser la mise en valeur du capital humain jusqu'à la limite de l'embauchage intégral, est un État rétrograde. Le tout dit sans malice et sans allusion aucune aux conditions économiques qui régnaient en Canada avant son entrée dans le présent conflit.

A tout événement si nous nous rappelons la trop célèbre formule de l'avant-dernière grande guerre: « jusqu'au dernier homme, jusqu'au dernier sou », nous pouvons affirmer que nos politiciens se sont quelque peu assagis depuis vingt-cinq ans. En effet, l'expérience devait se charger de leur

apprendre que cette formule était une hérésie économique, puisque, même si l'on ne peut trouver d'hommes disponibles pour la guerre, il est toujours possible de trouver des sous pour les payer. En fait les hommes sont destinés à mourir, et l'argent est fait pour circuler. De plus, si l'on considère que durant la dernière guerre la population canadienne a augmenté de 20% et le volume de la monnaie de 135%, on peut en conclure que la formule: « jusqu'au dernier homme, jusqu'au dernier sou », n'était pas très heureuse. Prenant comme symbole de nos ressources naturelles l'énergie électrique, il eut mieux valu dire, en parlant d'effort total: « jusqu'au dernier homme, jusqu'au dernier cheval vapeur. » Formule qui, toujours économiquement parlant, eût été beaucoup plus rationnelle puisqu'aux fictions financières on aurait substitué des réalités physiques... *rendant ainsi financièrement possible tout ce qui l'était moralement et physiquement ou économiquement.* »

* * *

Avant de passer maintenant à l'analyse des principes secondaires qui ont présidé au choix des moyens de financement de la guerre, on me permettra de citer quelques chiffres.

L'an dernier le Canada a dépensé pour fins de défense nationale seulement: \$1,450 millions; pour le rapatriement, sous forme de fournitures de guerre, d'obligations canadiennes détenues par des britanniques: \$900 millions; sommes auxquelles il faut ajouter \$100 millions d'immobilisations pour financer la politique de blé, \$453 millions pour le budget civil fédéral et \$575 millions pour l'administration des gouvernements provinciaux; soit en tout \$3,400 millions. Au dire du leader de l'opposition conservatrice de telles prévisions budgétaires devaient produire sur l'âme et la bourse des contribuables canadiens « une impression plus forte que toutes les questions de finances discutées depuis qu'il fait partie de la Chambre des Communes. »

Plusieurs se demandent, non sans raison, si à un tel rythme de dépenses le Canada ne sera pas acculé à la banqueroute à plus ou moins longue échéance. Je rassure immédiatement les pessimistes. Dans son ouvrage: *L'économie*

allemande à l'épreuve de la guerre, Henry Laufenburger déclare: « L'économie d'un pays, considérée dans son ensemble ne peut pas s'effondrer. On ne peut concevoir une faillite collective. Lorsqu'un État cesse de faire honneur à ses engagements, ses créanciers sont expropriés. La cessation des paiements provient-elle de l'effondrement de la monnaie? Les débiteurs en profitent, ils s'enrichissent au profit des créanciers. Mais au milieu de ces faillites individuelles, l'État subsiste, il se reconstitue sous une forme nouvelle. » Nous irons même plus loin en affirmant que si un pays peut être acculé à répudier ses dettes extérieures, souvent par la faute de ses créanciers, il n'en demeure pas moins en mesure d'indemniser en tout temps ses créanciers intérieurs puisqu'il a le pouvoir de retirer, par la voie des impôts, d'une main ce qu'il leur donne de l'autre. D'ailleurs, au nom de l'intérêt public, l'État peut toujours réduire les intérêts de sa dette. Le ministre des finances nous annonçait au début de septembre que le gouvernement canadien se propose d'en agir ainsi après la guerre.

\$2,400 millions, seulement pour fins de guerre... Ces chiffres par eux-mêmes ne disent rien qui vaille et pour leur donner un sens il nous faut recourir à d'autres chiffres qui nous serviront de base ou de point de comparaison. Puisque aux dépenses doivent forcément correspondre des revenus, nous prendrons comme point de comparaison l'ensemble du revenu national. Ce revenu, dit-on, fut approximativement de \$6,000 millions l'an dernier. A elles seules, les dépenses de guerre, ont donc absorbé les 2-5 du revenu national. Il va de soi que si la guerre absorbe ainsi les 2-5 de notre revenu national, elle absorbe également les 2-5 de nos énergies physiques et morales. Exprimé en signes de piastres pour la commodité du raisonnement, le budget de M. Ilsley pourrait tout aussi bien l'être en unités d'énergies physiques. Ainsi, au lieu de nous parler de \$2,400 millions de dépenses de guerre, aurait-on pu tout aussi bien nous apprendre que sur 5 millions de travailleurs canadiens, travaillant dans des industries domestiques en temps de paix, 2 millions sont embauchés soit dans les armées de Sa Majesté, soit dans les industries ou services de guerre. Ou encore, aurait-on pu nous apprendre que tout ouvrier travaillant

en temps de paix dix heures par jour à la fabrication d'utilités ou de biens de consommation, devra, dorénavant, consacrer au moins quatre heures de son temps à la fabrication d'engins de guerre et six heures seulement à la fabrication d'utilités. En d'autres termes, exprimé en signes de piastres, en calories, en chevaux-vapeur ou en heures de travail manuel ou intellectuel, les budgets de M. Ilsley veulent tout simplement dire que pour dix unités de revenu ou d'énergies dépensées par le contribuable canadien, ce dernier ne retirera que six unités de bien-être. Tel phénomène sera inévitable, quels que soient les procédés adoptés pour financer l'effort de guerre canadien. Ainsi, les mots: *sacrifices de guerre* revêtent un sens bien compréhensible.

* * *

II

Les procédés de financement

Abordons maintenant les procédés de financement et les principes qui président à leur choix. Nous pouvons affirmer, d'une façon générale, que ces procédés sont au nombre de trois: 1° les impôts, 2° les emprunts, 3° l'expansion monétaire. D'une façon particulière les impôts se subdivisent en taxes, droits d'accise, droits de douanes; l'impôt sur le revenu, les profits et les successions. Les emprunts se subdivisent eux-mêmes en emprunts volontaires ou obligatoires, avec ou sans intérêt, à longue ou à brève échéance. Enfin, l'expansion monétaire peut se poursuivre par voie d'emprunts aux banques à charte ou sous la forme d'émissions de numéraire ou de crédits consentis par la banque centrale ou la banque de l'État. C'est dans le choix judicieux de ces différents moyens de financement que réside tout le problème des finances de guerre. En procédant à ce choix on ne devra jamais perdre de vue deux principes d'importance capitale et en l'absence desquels il ne saurait y avoir de bonnes finances. Ces principes M. Ilsley les énonce ainsi: 1° « *Effectivement, c'est-à-dire en fonction de la perte que la production affectée aux fins de guerre fait subir à*

la nation, les frais de la guerre s'acquittent largement au jour le jour.». C'est la politique du « pay as you go ». Pourquoi cette politique est-elle la meilleure et la plus efficace ? Tout simplement parce qu'elle correspond aux réalités économiques, aux situations de faits engendrées par la guerre. En effet, nous disions qu'à tout effort financier devait correspondre un effort physique. Or, tout le monde sait que les efforts fournis par les armées de Sa Majesté ou les ouvriers affectés aux industries de guerre, se donnent, non quand la guerre est terminée, mais bien au fur et à mesure que se poursuivent les hostilités. Ainsi devra-t-il en être de l'effort financier. Bref, l'État doit s'endetter le moins possible. Je dis le moins possible, car un État peut entreprendre et poursuivre, même une guerre totale, sans recourir aux emprunts et, si nous exceptons les engagements indispensables à la poursuite de la guerre, contractés à l'étranger en l'absence de devises pour payer comptant tels engagements, nous pouvons ajouter: sans s'endetter. Si l'État doit recourir dans une certaine mesure aux emprunts c'est en vertu d'un autre principe financier ainsi énoncé par M. Ilsley: 2° « *Les services financiers n'ont pas uniquement pour tâche de procurer les fonds servant à solder les frais de l'armée, mais plus essentiellement — (j'insiste sur le mot essentiellement) —, par le recours à l'impôt et à l'emprunt, de restreindre la demande dont sont l'objet nos ressources économiques au sein de la population civile, en vue d'assurer leur disponibilité pour les besoins de la défense ou des approvisionnements* ». Et le meilleur moyen, tout le monde en conviendra, de restreindre la demande monétaire des marchandises et services au sein de la population civile, c'est d'enlever à cette même population civile une partie du pouvoir d'achat dont elle dispose, soit sous la forme de revenus, soit sous la forme d'épargnes ou d'argent en banque. En appréciant à leur juste mérite les différentes méthodes de financement nous aurons l'occasion d'expliquer plus en détail ce deuxième principe financier.

* * *

Les impôts

Tout d'abord que penser des taxes et droits d'accise? Si on les impose sur des produits de luxe ou d'utilité secondaire on obtient généralement les effets recherchés. En plus de fournir des fonds à l'État ce genre de taxes restreint la consommation domestique, laissant ainsi matière première et main d'œuvre disponibles pour le bon fonctionnement de la machine de guerre. Les taxes et droits sur les nécessités domestiques ou commodités d'utilité primaire ou biologique, quant à elles, sont beaucoup moins recommandables. Nous leur trouverons au moins deux grands défauts, un premier: si elles ont pour effet de restreindre la consommation elles le font généralement au détriment des pauvres et au profit des riches; et les restrictions seront d'autant plus injustes qu'elles porteront sur des nécessités biologiques: telles la nourriture, le vêtement, le combustible et le logement. Un second défaut: semblables taxes s'incorporent fatalement dans les prix des utilités qu'elles atteignent. Ainsi provoquent-elles fatalement une hausse des prix entraînant derrière elle la hausse du coût de la vie et par voie de conséquence celle des salaires. L'État est pris dans un cercle vicieux puisque le produit de ses taxes est graduellement absorbé par la hausse du coût des services de guerre et autres services.

Les résultats obtenus par la hausse des droits de douane seront à peu près les mêmes selon que cette hausse portera sur des produits de luxe ou d'utilité secondaire ou sur des nécessités domestiques. Considérant cependant que les produits importés, surtout s'ils sont ouverts à l'étranger, n'absorbent guère de matière première et de main d'œuvre domestiques, nous pouvons affirmer que la hausse des droits de douane a généralement pour but: 1° de trouver des fonds pour la guerre, 2° de restreindre, non pas tant la consommation des produits importés que celle des devises étrangères indispensables à l'achat de matériel de guerre. En pareil cas, plutôt que d'élever les droits de douane de façon arbitraire, il vaut mieux imposer l'embargo sur les produits non indispensables et abandonner, à une commission de contrôle du change, le soin de disposer judicieusement des devises

étrangères. Le Canada, comme on le sait, possède présentement une telle commission que nous estimons indispensable, non seulement en temps de guerre, mais même en temps de paix.

Et nous abordons l'impôt sur le revenu. Ce genre d'impôt, si, dans la confection des échelles, on tient compte de l'égalité de sacrifice et de la capacité de payer, est incontestablement le plus équitable et le plus efficace. Dans son *Histoire des États-Unis* M. Firmin Roz ne peut s'empêcher de manifester sa surprise devant le fait qu'un pays aussi progressif que les États-Unis ait attendu jusqu'à la dernière guerre pour recourir à tel genre d'impôt. Nous pourrions en dire autant du Canada.

Le ministre des finances nous apprenait dernièrement que 80% des fonds provenant de cette source de revenus sont présentement affectés aux dépenses de guerre.

Quels sont les mérites de l'impôt sur le revenu ? 1° Avec un maximum d'avantages et un minimum d'inconvénients il constitue pour l'État une de ses principales sources de revenus et peut même éventuellement constituer sa principale et plus importante, sinon unique, source de revenus; 2° Contrairement au défaut inhérent aux taxes, l'impôt sur le revenu, loin de favoriser la hausse des prix, contribue plutôt à entraver et gêner cette hausse en limitant directement le pouvoir d'achat du consommateur; 3° Établi d'après des échelles rationnelles, l'impôt sur le revenu a le grand mérite de supprimer les inégalités sociales trop criantes et de favoriser une distribution plus équitable de la richesse et du bien-être. 4° Tout en fournissant des fonds pour la guerre, l'impôt sur le revenu a pour effet immédiat de restreindre la consommation domestique et de laisser ainsi matières premières et main d'œuvre disponibles pour les industries de guerre. Les restrictions qu'entraîne ce genre d'impôt portent naturellement et fatalement sur les produits de luxe ou d'utilité secondaire et n'atteignent guère les nécessités biologiques. Pour toutes ces raisons, nous croyons pouvoir affirmer raisonnablement que l'impôt sur le revenu est encore le plus efficace et le plus équitable des impôts. Les mêmes remarques s'appliquent *mutatis mutandis* aux impôts sur les profits et sur les successions. En pratique, cependant,

comme l'affirme M. Ilsley, « le recours à l'impôt ne doit pas dépasser certaines bornes, de sorte que l'État doit aussi recourir à l'emprunt, que l'épargne populaire volontairement affectée à cette fin doit alimenter dans toute la mesure du possible ». Et puisque l'on vient d'y faire allusion j'aborde sans plus tarder le problème des emprunts. Cela nous aidera d'ailleurs à mieux comprendre le nouveau principe que vient d'énoncer M. Ilsley.

* * *

Les emprunts

J'ai déjà posé la question et je la pose de nouveau: Un État peut-il poursuivre une guerre, même une guerre totale, sans emprunter et sans s'endetter? Si l'on excepte les engagements que, faute de devises, l'État doit contracter à l'étranger pour se procurer du matériel indispensable à la poursuite de la guerre, je réponds: « incontestablement, oui. » En effet, un État peut toujours financer une guerre par voie d'impôts et d'expansion monétaire sans recourir à l'emprunt. Si l'on me demande maintenant: « est-il recommandable de financer une guerre sans recourir, dans une certaine mesure, aux emprunts? » Je réponds: « probablement, non ». Et j'en donne les raisons:

L'économie de guerre est de l'économie dirigée, puisque dirigée en fonction de la guerre; or, on ne saurait faire de l'économie dirigée sans pratiquer en même temps une politique de monnaie dirigée. L'économie, ne l'oublions pas, est solidaire de la monnaie ou des finances tout comme la monnaie ou les finances peuvent être solidaires de l'économie. Partant de ce principe il importe donc de diriger l'épargne populaire, en partie du moins, vers des fins précises, sans quoi on s'expose à ce qu'elle soit affectée à des dépenses civiles qui pourront gêner, troubler ou paralyser partiellement la production de guerre, parfois même l'ensemble de l'économie nationale. Par exemple, on manquerait un des buts visés par l'impôt sur le revenu, savoir: celui de restreindre la consommation si les épargnants se mettaient tous en train de combler, grâce à leurs épargnes, la trouée opérée par l'impôt dans leur budget.

C'est pourquoi, habituellement, l'État, ne voulant pas que les épargnants viennent déranger ses plans et ses calculs, fait appel à leur patriotisme et à leur bonne volonté. L'objectif des emprunts sera fixé non pas seulement d'après les besoins de fonds requis par l'État, mais également d'après le volume d'argent disponible dans le public. Et si l'emprunt volontaire ne marche pas on peut toujours recourir à l'emprunt obligatoire.

En somme, le recours à l'emprunt est nécessaire, non pas tant pour trouver des fonds, puisque d'autres moyens s'offrent à l'État de faire les frais de la guerre, mais surtout « dans le dessein de restreindre la demande dont sont l'objet nos ressources économiques au sein de la population civile. » Même les plus fervents partisans des impôts et de l'expansion monétaire, M. Blackmore en tête, semblent admettre que le recours à l'emprunt est au moins justifié pour cette raison. Évidemment, les principes posés et reconnus, on peut toujours en discuter les modalités d'application. C'est ainsi que durant la dernière session fédérale, les trois partis d'opposition, MM. Blackmore, Woodsworth et Hanson en tête, ont tenu le parti ministériel en haleine pendant près de deux mois sur cette seule question des finances de guerre. Suivant les convictions politico-économiques de chacun, on reprochait au gouvernement de trop recourir ou de ne pas recourir suffisamment aux impôts, de trop emprunter ou de ne pas emprunter suffisamment, ou encore, de ne pas recourir aux emprunts volontaires ou obligatoires sans intérêt; enfin, de faire de l'expansion monétaire ou de crédit par l'intermédiaire des banques à charte au lieu d'utiliser la banque centrale; ou encore, de ne pas pousser suffisamment loin telle politique d'expansion. Autant de modalités discutables et qui ne mettent pas en jeu le bien fondé des principes déjà énoncés.

* * *

L'expansion monétaire

Et nous en arrivons à la troisième méthode de financement: l'expansion monétaire. Quand, comment et jusqu'où

peut-on poursuivre une telle politique d'expansion? Avant de répondre à ces questions une mise au point s'impose. Le public, mal renseigné ou mal averti, confond généralement les mots expansion monétaire et inflation. Il s'agit pourtant de deux phénomènes distincts puisque le premier de ces phénomènes, l'expansion monétaire, peut avoir lieu sans que le deuxième, l'inflation, se produise; de même que le phénomène de l'inflation, en temps de guerre plus particulièrement, reste toujours possible, même en l'absence de toute politique d'expansion. L'inflation a lieu, non pas nécessairement lorsqu'il y a expansion monétaire, mais lorsque le consommateur dispose d'argent ou de revenus pour l'achat de marchandises qui n'existent pas.

Quand et jusqu'où maintenant peut-on poursuivre la politique dite d'expansion monétaire? « Au début d'une guerre, affirme M. Ilsley, il est souvent possible qu'une expansion du crédit ne produise pas d'inflation. Plus tard, lorsque toutes les ressources du pays sont exploitées, l'expansion monétaire ou du crédit entraîne nécessairement l'inflation si l'on n'y pare énergiquement par des mesures rigoureuses de taxation, par exemple. » En affirmant qu'il est possible de poursuivre l'expansion jusqu'à ce que toutes les ressources soient mises en valeur, M. Ilsley adhère implicitement à la théorie de l'embauchage intégral — *the full employment theory*—. D'après cette théorie il est possible, moyennant certaines conditions, de poursuivre, sans danger, la politique d'expansion monétaire jusqu'à ce que le chômage prenne fin. Partant du principe que la monnaie n'est plus que le résultat d'une création légale ou conventionnelle (bancaire), dit-on, on ne saurait invoquer l'insuffisance ou la pénurie des ressources financières pour justifier le ralentissement de l'activité économique. En d'autres termes, comme nous l'avons vu précédemment, tout ce qui est économiquement possible, doit l'être financièrement. Par conséquent, si les moyens financiers n'existent pas ou existent en quantité insuffisante, l'État doit tout simplement les créer, jusqu'à la limite de l'embauchage intégral, sans risque d'inflation.

Au soutien de la théorie de l'embauchage intégral nous pourrions invoquer deux témoignages: le premier de l'*Eco-*

nomist de Londres et le deuxième du Dr Schacht, ex-banquier du Troisième Reich.

« Dans les doctrines économiques les plus largement acceptées, déclare l'*Economist*, la question de l'embauchage complet est d'importance jusqu'à ce que l'on atteigne l'embauchage intégral; toute augmentation de la demande monétaire de marchandises à moins l'effet de hausser les prix que de mettre à contribution les ressources de main-d'œuvre et de capital qui auparavant demeuraient oisives. En attendant d'atteindre « l'embauchage intégral » d'après cette théorie, la création d'une nouvelle demande par l'expansion du crédit ne peut aboutir à ce qu'on appelle communément l'inflation; au contraire, elle diminue le chômage, et, en accroissant le revenu national, occasionne des économies qui compensent la création primitive du crédit. Mais lorsque l'embauchage intégral est atteint, toute nouvelle dépense au moyen d'expansion de crédit ou de création de monnaie n'augmentera pas la production ni ne diminuera le chômage; elle haussera simplement les prix et mettra en mouvement la spirale de l'inflation. Dans le langage des profanes, « l'embauchage intégral » est le point où le financement des déficits des gouvernements par l'expansion du crédit cesse d'être de la finance saine et devient de la finance malsaine. »

Le Dr Schacht pour sa part déclare: « dès qu'une économie nationale a utilisé ses dernières ressources matérielles et humaines, toute nouvelle émission de « crédit national » devient non seulement déraisonnable, mais nuisible. L'argent « créé artificiellement » est alors incapable de susciter la production de nouvelles richesses, puisqu'il n'existe plus de surplus inutilisé de matières premières et de bras disponibles. Dans ces conditions, le seul résultat de l'expansion monétaire est de provoquer une ruée effrénée sur la main-d'œuvre et les marchandises, entraînant une hausse incoercible des prix et des salaires. »

Partant de ce discours nous pouvons conclure qu'une politique d'expansion monétaire peut être justifiée aussi longtemps que les limites de la capacité de production d'un pays ne sont pas atteintes.

Conformément à la théorie de l'embauchage intégral le gouvernement canadien a jusqu'ici poursuivi, dans une certaine mesure, la politique d'expansion. Est-on allé assez loin? Certains prétendent que oui, d'autres que non; ces derniers affirmant au soutien de leurs prétentions qu'après deux années de guerre l'on n'a pas encore réalisé l'embauchage intégral. Qui a raison? Ma foi, il n'est pas facile de répondre à semblable question. Si la main d'œuvre non spécialisée n'est pas encore complètement embauchée, il semble au contraire que la main d'œuvre spécialisée n'est pas loin de l'être intégralement. Ce qui, on s'en doutera, complique quelque peu le problème. A mon avis, seul un inventaire complet et perpétuel de nos ressources humaines pourrait nous permettre de résoudre aussi exactement que possible semblable problème et ce, en temps de paix aussi bien qu'en temps de guerre.

Un autre reproche que l'on fait généralement au gouvernement canadien c'est celui d'avoir poursuivi sa politique d'expansion monétaire ou de crédit par l'intermédiaire des banques à charte au lieu de le faire par l'intermédiaire de la banque centrale. Le reproche est certainement justifié si l'on tient compte du loyer payé aux banques à charte pour un service financier que l'État pourrait se procurer à meilleur compte de la banque centrale.

Quant aux conséquences de la politique d'expansion sur l'activité économique et les prix, toutes choses égales elles seront les mêmes, que cette politique soit poursuivie par l'intermédiaire des banques à charte ou par celui de la Banque de l'État. C'est l'avis exprimé par M. Bertrand Nogaro dans son ouvrage sur *La monnaie et les phénomènes monétaires contemporains*, et il n'est pas nécessaire d'invoquer le témoignage de cent économistes pour constater que deux phénomènes monétaires identiques engendrent les mêmes résultats ou les mêmes conséquences économiques.

Conclusion

Arrivé au terme de cette brève étude sur les méthodes et les principes qui régissent la politique financière d'un État contemporain en temps de guerre, on admettra que le pro-

blème des finances publiques n'est pas toujours facile à résoudre et qu'il est même parfois assez compliqué. Ce qui doit nous consoler cependant, et c'est la conclusion pratique à laquelle j'en arrive, c'est qu'en face d'une possibilité physique ou économique on ne saurait se retrancher derrière l'impossibilité financière pour ne rien faire et laisser braire. Pour toute possibilité économique il y a une solution parfois même plusieurs solutions financières. Et le problème financier ne réside pas tant dans la recherche d'une solution que dans le choix judicieux de la meilleure parmi les solutions possibles; c'est-à-dire la plus juste au point de vue social et la plus efficace au point de vue économique.

Roger VÉZINA
avocat au Barreau de Québec.